

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 9 avril 1975

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DE RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LES MESURES ENVISAGÉES CONTRE LES GRÈVES ET AUTRES ARRÊTS DE TRAVAIL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion portant sur une affaire urgente, à savoir le manque de production attribuable aux grèves et aux arrêts de travail au Canada.

Le premier ministre lui-même a déclaré ce matin à la conférence des premiers ministres que le Canada occupait sur le plan mondial le deuxième rang quant aux nombres de jours de production perdus pour cause de grève et d'arrêt de travail.

Appuyé par le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), je propose donc:

Que le ministre du Travail soit prié de présenter à la Chambre d'ici une semaine les mesures que son ministère prend pour redresser cette situation grave qui paralyse l'économie, surtout au moment où le pays est frappé de deux fléaux: le chômage croissant et le ralentissement de la production économique.

M. l'Orateur: L'honorable député a proposé aux termes de l'article 43 du Règlement une motion qui ne peut être débattue sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

PROPOSITION D'ÉTABLISSEMENT D'UNE MÉTHODE D'EXAMEN ET DE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DES DÉPENSES RELATIVES AUX PROGRAMMES DE SÉCURITÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Joe Clark (Rocky Mountain): En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, monsieur l'Orateur, je demande à présenter une motion qui s'explique d'elle-même. Je propose donc, avec l'appui du député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo:

Que la Chambre donne instruction aux différents leaders à la Chambre de procéder immédiatement à l'établissement d'une méthode qui permettra au Parlement de surveiller et de contrôler les dépenses du gouvernement relativement aux programmes de sécurité que le Canada met en œuvre et auxquels il participe tant chez nous qu'à l'étranger.

M. Baldwin: Bravo!

M. l'Orateur: Présentée en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion ne saurait être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE MULTICULTURALISME

L'APPEL DE CONTRIBUTION D'UNE ORGANISATION PORTUGAISE À L'AIDE D'ENVELOPPES D'ASSURANCE-CHÔMAGE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter une motion relativement à une circulaire récente de quatre pages, en langue portugaise, demandant des contributions pour le compte d'une association charitable présumément honorable, acheminée à l'aide d'enveloppes de la Commission d'assurance-chômage du Canada et sollicitant une réponse dans une enveloppe analogue fournie au destinataire. Je propose donc, avec l'appui du député de Parry Sound-Muskoka:

Que la Chambre demande au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de faire une déclaration en vue de préciser si le gouvernement est disposé à venir ainsi en aide à d'autres groupes ethniques et s'il s'agit d'une nouvelle initiative du gouvernement dans le domaine du multiculturalisme.

M. l'Orateur: La motion a été présentée en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non!

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'AGRICULTURE

LES CONSÉQUENCES DE LA GRÈVE DES DÉBARDEURS SUR LES APPROVISIONNEMENTS EN GRAINS DE PROVENDE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

Étant donné les difficultés que connaissent actuellement les producteurs du Québec à cause de la grève qui persiste, et ce particulièrement aux ports de Trois-Rivières et de Québec, le premier ministre suppléant est-il en mesure de dire quelle solution entend prendre le gouvernement pour rétablir le trafic normal dans ces ports, afin de permettre aux producteurs de disposer de l'alimentation nécessaire pour leurs bestiaux?